

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/68/SPCG prononçant la clôture de la première session ordinaire de 1964 de l'Assemblée Territoriale

n° 64/68/SPCG

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 juillet 1964

Numéro JO

n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro

1 août 1964

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Président du Conseil de Gouvernement, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'arrêté n° 64/44/SPCG@ du 5 mai 1964 convoquant l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en session ordinaire

Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa Séance du 8 juillet 1964;

TEXTE INTÉGRAL

Est déclarée close, le samedi 4 juillet 1964 à minuit, la première session ordinaire de 1964 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis ouverte le 6 mai 1964 par arrêté n° 64/44/SPCG du 5 mai 1964. Le présent arrêté sera enregistré selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, ALI AREF BOURHAN. Pour le Chef du Territoire en mission : L'Administrateur en chef, chargé de l'expédition des Affaires courantes et urgentes du Territoire, J. M. JOUVE.